

Mon ancêtre :

Jean du Parloir

(1765-1794)

Ce récit est véridique, c'est celui de Jean du Parloir dit Jean Jambin, enfant trouvé, l'arrière-grand-père de Marie Jambin, ma grand-mère maternelle. J'ai retrouvé un peu de son histoire grâce aux recherches effectuées sur les enfants trouvés à Montbrison par Joseph Barou¹, aux archives de la Diana² et à des documents familiaux. En souvenir des peines qu'ont vécues nos aïeux et en hommage à leur courage :

Vivre quand même !

Je vais vous conter une histoire
Qu'il faudrait dire à genoux
Pour la bien garder en mémoire
Parce que ce récit : c'est nous.

Dans les monts du Forez, tout près de Montbrison
Aux temps anciens des rois, au temps de nos aïeux
Les villages étalés dans la plaine et les monts
Ont vécu ce roman dont je vous fais l'aveu.

¹ J. Barou, "Les enfants abandonnés en Forez (1715-1889)", *Village de Forez*, Montbrison, 2001.
Notice concernant Jean du Parloir :

Duparloir Jean : exposé à Montbrison le 16 décembre 1765 à l'âge d'environ 5 mois ; registre de baptême de Sainte-Anne : *L'an mil sept cent soixante cinq et le dix septième décembre, je soussigné vicaire de Ste-Anne, annexe de Moingt ai baptisé Jean Jambin, enfant bâtard dont le père et la mère nous sont inconnus. Le parrain a été Jean Jambin vigneron de la par. de cette ville et la marraine Bonne Favier aussi de ladite par. en ayant été priés par messire Dorigny chanoine sacristain de l'église collégiale et royale de Notre Dame et aumônier dudit hôpital. Le parrain et la marraine ont déclaré ne scavoir signer de ce enquis et sommés.* (Mathevet, vicaire) ; les parents nourriciers sont Simone Thevenon et son époux Pierre Clavelloux de Verrières ; visite du 6 juin 1773 : remis entre les mains de son nourricier. A cette occasion le bureau a donné 3 £ pour étrenne.

² Notamment dans le fonds du notaire Barrieux.

Pourquoi faut-il qu'un soir³, ô douce insouciance,
Une fille connut les charmes de l'amour,
Et qu'au printemps suivant⁴, beau comme l'innocence
Un garçon en naquit... condamné pour toujours.

C'était le temps passé. Obéissant aux lois
On devait déclarer aux recteurs, à l'Eglise⁵
L'arrivée d'un enfant qui n'avait aucun droit
De naître d'une fille qui s'était compromise.

Où est-il ce bambin qu'on n'a pas déclaré ?
Au fond de quelque étable, dans le coin d'un grenier ?
Est-il de marquis ? enfant de colporteur ?
Son sourire a le sceau de toutes leurs ardeurs.

Qu'est devenue sa mère ? servante, princesse même...
En l'instant où s'affrontent et la honte et la haine,
Où la mère voudrait serrer entre ses bras
Un enfant de sa chair qu'on ne désirait pas.

Les mois passent trop vite, l'automne est arrivé,
Les vendanges mûrissent sur les coteaux pierreux,
Il faudra bien un jour finir par emporter
Cet enfant qui gazouille et devient litigieux.

Il fut très bien caché pendant six mois. Pourtant
Un jour froid de novembre⁶, à la hâte, en secret,
Dans l'austère pénombre du parloir d'un couvent
Il fut déposé là ... cet encombrant paquet.

Un enfant crie ici, sur la pierre glacée
Sans défense, sans nom, sans même un au-revoir.
O comme sa maman doit être déchirée
Et comme doit gémir son cœur de désespoir !...

Rien n'a marqué l'empreinte des gens qui sont partis,
Pas même une médaille ou un drap déchiré,
Seule la page jaune du registre terni
Indique le dépôt d'un enfant "exposé".
Et le voilà ce nom subtil et dérisoire :
Ce garçon anonyme devient : Jean du Parloir !

³ C'était en 1764.

⁴ C'était en 1765.

⁵ Pour prévenir les infanticides, un édit d'Henri II faisait obligation aux femmes non mariées ou veuves de faire une déclaration de grossesse. A Montbrison cette déclaration était faite devant les recteurs de l'hôtel-Dieu Sainte-Anne.

⁶ Le 16 décembre 1765.

C'était en fin d'année mil sept cent soixante-cinq
Au registre Sainte-Anne, à Montbrison, un soir.

Quand une Sœur ouït gémir cet orphelin
Elle accourut sans bruit, réchauffe le bambin,
Porte à la prieure cet enfant en émoi
Qui avait peur, qui avait faim, tremblait de froid.

Il fallait avant tout, pour être bien en règle,
Qu'il reçut le baptême en bon chrétien fidèle ;
Et qu'on trouve sur l'heure, dans un village obscur
Du côté de Verrières, une nourrice sûre.

Le matin du baptême, se présentent soudain
Pour faire publier les bans de leur mariage
Deux jeunes gens : Bonne Favier et Jean Jambin⁷
A qui l'on demande de porter témoignage ;
Et d'être le parrain de ce nouveau chrétien
Inscrit dans les annales de nos vieux parchemins.

Mais à ce moment-là le parrain supplia :
"Je vous prie, ne le nommez pas Jean du Parloir,
Inscrivez : Jean Jambin. Je ne puis concevoir
La force de ce nom sans lui donner le miens."

C'est ainsi qu'à Verrières, au lieu-dit Clavelloux,
Va grandir Jean Jambin, parmi les bûcherons,
Entre les verts sapins, les genêts et les houx.
En bas... c'est le début de la Révolution.

Là-haut dans la forêt, dans les prés tout en fleurs,
Dans les monts bleus, le soir, Jean goûte le bonheur !
Elle est belle, elle est tendre : c'est Paule Lyothier
Et leurs cœurs se dilatent : ils vont se marier !...⁸

Comme la vie est belle aux yeux de la jeunesse,
Le bonheur apparaît tel un soleil levant.
Il donne le courage, il apporte l'ivresse,
L'amour s'épanouit dans trois petits enfants.⁹

⁷ Fils d'Antoine Jambin et de Marie Chambon, du Bourgneuf de Montbrison.

⁸ Jean Duparloir se marie le 23 fév. 1789 à Verrières (à 24 ans) avec Paule Lyotier fille de Benoît Lyotier (journalier) de Verrières et de défunte Louise Trabet (l'épouse a 27 ans) ; contrat le 31 janv. 1789, reçu Barrieu, not. à Montb. (archives Diana) : *donation mutuelle et réciproque de tous les biens de la part du prémourant au survivant*, les époux ne signent pas.

⁹ Ils ont trois enfants : Pierre Jambin (22 déc. 1791 ; + av. 1850 ; vivant à St-Thomas-la-G.), Simone Jambin (1792 ; + 13 fév. 1861 à Bard), Mathieu Jambin (1793 ; + 9 oct. 1872 à Lézigneux).

Hélas ! pourquoi faut-il que le Destin s'acharne
Sur des êtres sensibles au cœur fort et ardent.
La mort vient en juillet et c'est encor des larmes
Que sur ce père aimé versent les trois enfants¹⁰.
Paule est désemparée. Ô solitude amère,
Il faut vivre quand même, élever ces enfants.
Remariée bientôt, l'union n'est pas prospère,
Elle redevient veuve ; sans maison, ni argent.

Jean du Parloir n'est plus. – Jean Jambin renaîtra.
Pierre son fils aîné vient vivre à Saint-Thomas¹¹.
Devenu vigneron dans nos douces collines
Il aura neuf enfants de sa chère Catherine.

Après avoir vécu les guerres de l'Empire¹²,
Il retrouve avec joie le pays forézien,
Ses enfants et ses vignes. Lors sa famille admire
Ce père qui a pu ainsi vaincre le destin.

Sur le vieux testament signé devant notaire¹³
Dans la vieille cuisine où l'on faisait le pain
Il laissa pour André¹⁴, seul garçon tuteur,
La maison qui regarde la plaine et le matin.

Marie Grange

Juin 2002

¹⁰ Décès de Jean (Duparloir) Jambin le 5 fructidor de l'an 2 (22 août 1794) à Verrières, le déclarant est Pierre Clavelloux, père nourricier, de Verrières (les Clavelloux).

¹¹ Pierre Jambin épouse Catherine Pin.

¹² Pierre était titulaire de la médaille de Sainte-Hélène.

¹³ En 1857.

¹⁴ André Jambin épousa Etiennette Pugnet dont il eut trois enfants : Jean-Baptiste, Henriette et Marie, ma grand-mère.